

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: LUNDI 23 AVRIL 2012

Lundi 23 avril, les délégués ont continué à négocier le projet de document final de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD, ou Rio +20) au cours de consultations "informelles informelles". Après une brève séance plénière d'ouverture, les délégués se sont réunis en deux groupes de travail. Le Groupe de travail 1 (GT1) a discuté du Chapitre III (Économie verte) tout au long de la journée et en soirée, tandis que le Groupe de travail 2 (GT2) a discuté du Chapitre I (Préambule) et II (Renouveler l'engagement politique) dans la matinée et l'après-midi, et du Chapitre IV (Cadre institutionnel du développement durable (CIDD)) dans la soirée.

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Le Co-président Ashe a ouvert la séance plénière en soulignant que le texte de synthèse inclut le texte suggéré par les Co-présidents (CST) en tant que tentative de faire le pont entre les propositions divergentes. Il a expliqué que deux groupes de travail travailleraient en parallèle: Le GT1 aborderait les Chapitres III (Économie verte) et V (Cadre d'action et Suivi); et le GT2 discuterait des Chapitres I (Préambule), II (Renouveler l'engagement politique) et IV (Cadre institutionnel du développement durable). Dans le but de compléter les négociations en temps, le Co-président Ashe a exhorté les délégations à se concentrer sur le CST.

L'Algérie, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, a réitéré sa position selon laquelle les interventions du Groupe seraient basées sur ses propres soumissions, mais a exprimé sa volonté de considérer le CST quand il pourrait accélérer le processus. Le délégué a suggéré de revoir les progrès accomplis en plénière, soit le vendredi 27 avril ou lundi 30 avril, de sorte que tout ajustement nécessaire au processus pourrait être mené. L'UE a déclaré qu'elle était prête à négocier sur la base du CST, et a exhorté les autres délégations à faire de même.

GROUPE DE TRAVAIL 1

SECTION III: ÉCONOMIE VERTE: Au cours du GT1, présidé par le Co-président du PrepCom, Kim Sook, un certain nombre de délégués ont exprimé leur satisfaction quant aux efforts déployés par les Co-présidents pour rationaliser le texte.

Soulignant que le CST ne reflète pas adéquatement ses positions, le G-77/CHINE a proposé de supprimer plusieurs paragraphes du CST, et a déclaré que la section sur l'économie verte, entre autres: doit inclure des dispositions adéquates en matière de moyens de mise en œuvre (MMOE), doit respecter également d'autres modèles de développement; ne doit pas se concentrer uniquement sur les solutions basées sur le marché; doit inclure des politiques sociales; doit inclure un rôle de premier plan pour l'État; et doit élaborer à la fois sur ce en quoi devrait consister l'économie verte et ce en quoi elle ne devrait pas constituer. L'UE, appuyée par la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, le JAPON, la NORVÈGE et les ÉTATS-UNIS, a déclaré qu'elle centrerait principalement ses interventions sur le CST.

A. Encadrement du contexte de l'économie verte, les défis et les opportunités: Concernant ce sous-chapitre, l'UE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, la SUISSE, le JAPON et les ÉTATS-UNIS ont appuyé la suggestion du CST de changer le titre pour «Vue d'ensemble», tandis que le G-77/CHINE a exprimé sa préférence pour le sous-titre proposé, faisant référence à d'autres approches.

Le G-77/CHINE a suggéré une nouvelle introduction à ce sous-chapitre, réunissant un certain nombre de ses propositions antérieures, soulignant l'économie verte comme une approche parmi d'autres, et déclarant qu'il serait utile, entre autres, de: réduire les inégalités; promouvoir une croissance inclusive et la consommation et la production durables (CPD); créer de nouvelles opportunités d'emploi et de travail décent; et de rétablir l'harmonie avec la nature.

Concernant la reconnaissance des différentes approches, visions, modèles et outils pour éradiquer la pauvreté et parvenir au développement durable (CST pre 25), la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, appuyée par la NORVÈGE et l'UE, a suggéré de commencer par une posture ferme sur l'économie verte à l'effet qu'elle représente un concept ou un outil utile avant de reconnaître toute autre approche. Le JAPON, appuyé par l'UE, le CANADA et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, a suggéré que l'économie verte est un outil «important». Les ÉTATS-UNIS ont indiqué qu'ils étaient ouverts à l'examen de ces propositions.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Leila Mead, Delia Paul, Keith Ripley, Nathalie Risse, Ph.D., et James Van Alstine. Édition numérique: Manu Kabahizi. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), et le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT au deuxième tour des négociations «informelles informelles» sur l'avant-projet de document final de la CNUDD peut être contactée directement par courriel à <leila@iisd.org>.



Le SAINT-SIÈGE a appuyé le remplacement de «citoyens» par «Peuples» lorsqu'il est fait référence à ceux que l'économie verte pourrait bénéficier et autonomiser (CST 25), notant que ce serait plus inclusif.

Au sujet de favoriser l'intégration des trois piliers du développement durable (CST 25 ter), l'UE, appuyée par le CANADA, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et la SUISSE, a demandé de supprimer le qualificatif «si effectivement conçues et mise en œuvre», faisant valoir qu'une politique dont la conception et la mise en œuvre ne sont pas efficaces ne devrait pas être considérée comme économie verte.

Concernant les efforts vers l'économie verte en conformité avec les Principes de Rio, l'Action 21 et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMÉJ) (CST pre 25 quat), le JAPON a proposé de changer «conformément avec» pour «doit être fondé sur», tandis que les ÉTATS-UNIS, avec l'appui du CANADA, ont suggéré «devrait être guidé, le cas échéant, par». Le G-77/CHINE a demandé des références spécifiques aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et au principe de responsabilités communes mais différenciées.

Pour ce qui est de la façon dont l'économie verte peut contribuer au progrès en matière d'objectifs de développement durable (CST 25 quat), les ÉTATS-UNIS, le CANADA, le LIECHTENSTEIN, et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE ont suggéré d'ajouter un libellé sur l'autonomisation des femmes et des filles. La SUISSE a proposé un texte sur le respect des ressources naturelles limitées de la terre et le maintien des services des écosystèmes.

Le LIECHTENSTEIN a ajouté un libellé sur le développement d'une approche fondée sur les droits de l'homme, basée sur le principe de la participation libre, active et significative, la reddition de comptes, la non-discrimination, l'autonomisation et la primauté du droit.

Concernant le soutien des pays en développement dans leur transition à l'économie verte (CST 25 quint), l'UE a suggéré d'envisager de déplacer ce point au sous-chapitre sur les MMCE et de supprimer les références aux types spécifiques de soutien.

Concernant le fait que l'économie verte a le potentiel de stimuler la croissance et l'innovation (CST 26), le JAPON a ajouté «grand» potentiel. L'UE a noté qu'elle pourrait travailler sur ce CST, pourvu que ses propositions soient retenues ailleurs, et, appuyée par la NORVÈGE, a proposé d'ajouter une référence à: «déchet» en ce qui concerne l'efficacité des ressources; «biodiversité» et services écosystémiques; et impacts environnementaux et «climatiques».

En ce qui concerne le potentiel de création d'emplois de l'économie verte (CST 28), la SUISSE, appuyée par l'UE, la NORVÈGE, les ÉTATS-UNIS, le CANADA ET LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE, demande une référence aux femmes.

Concernant les coûts, incitations, mesures dissuasives et mécanismes fondés sur le marché (CST 28 bis), l'UE, appuyée par la NORVÈGE, a proposé des amendements sur la création d'incitations pour les entreprises et de faire référence aux programmes d'échanges de quotas d'émissions. La NOUVELLE-ZÉLANDE, appuyée par les ÉTATS-UNIS et le CANADA, a mis entre crochets l'expression «adopter une vue à plus long

terme de la rentabilité». La NORVÈGE a suggéré de remplacer l'appel à une «comptabilisation exacte» par «l'intégration» des coûts sociaux et environnementaux.

À propos de l'intégration de la durabilité de l'environnement avec le développement économique et social (CST 29), les ÉTATS-UNIS ont proposé de remplacer une référence au rôle de l'État par les «gouvernements nationaux, régionaux et locaux».

En ce qui concerne les considérations déterminante lors des décisions sur les options politiques (CST 30), l'UE a proposé un texte reformulé faisant référence à «la nécessité d'examiner les défis et les opportunités associés» et d'ajouter «ainsi que la nécessité d'identifier les MMCE nécessaires».

Au sujet de ce que l'économie verte devrait réaliser (CST 31), la NORVÈGE a demandé de supprimer «conformément aux règles commerciales internationales», notant que cela pourrait impliquer une hiérarchie entre les règles commerciales et environnementales. Concernant les conditionnalités imposées à l'Aide publique au développement (APD) et au financement, la NOUVELLE-ZÉLANDE a suggéré de seulement éliminer les conditionnalités «injustifiées» non liées au développement durable. Les ÉTATS-UNIS ont demandé de modifier une référence au transfert de technologies à savoir qu'il soit «volontaire» et selon des «termes et conditions mutuellement convenues».

B. Outils et partage d'expériences: Concernant le réseautage et le partage d'expériences (CST 32), l'UE, appuyée par la NORVÈGE, a recommandé d'inclure une référence aux accords régionaux en matière d'environnement. Le G-77/CHINE a préféré supprimer le paragraphe et ajouter une référence au travail en réseau à l'un de ses paragraphes précédemment proposés dans le document de compilation.

Concernant le renforcement des capacités des pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques relatives à une économie verte (CST 33), la RÉPUBLIQUE DE CORÉE a suggéré d'inclure une référence provenant du document de compilation sur le travail des institutions internationales, telles que le PNUE, à savoir qu'elles collaborent afin de créer et de lancer la Plate-forme de connaissances sur la croissance verte. Les ÉTATS-UNIS ont suggéré d'établir des plateformes et des partenariats «selon des termes et conditions mutuellement convenues». L'UE a mis en exergue un texte pour préciser les deux messages de ce paragraphe, afin d'améliorer le partage des connaissances entre tous les pays et de mettre en place un plan de développement des capacités, et a suggéré de réintroduire une référence aux indicateurs pour mesurer les progrès et le développement de normes de durabilité pour la production et l'extraction des ressources. La SUISSE a proposé d'ajouter une référence à une plate-forme internationale pour le partage des connaissances et des meilleures pratiques, et a recommandé le maintien du texte de l'avant-projet demandant au Secrétaire général de l'ONU d'établir une telle plateforme. Le G-77/CHINE a appelé à la suppression de ce paragraphe indiquant qu'il était trop prescriptif.

À propos d'encourager les États à prendre des mesures, tout en notant la haute priorité accordée à la création d'emplois verts et décents (CST 34), l'UE, appuyée par la SUISSE et la NORVÈGE, a proposé de faire référence à

des cadres qui favorisent la responsabilité sur le plan social et «environnemental» du secteur privé. La NOUVELLE-ZÉLANDE et d'autres pays ont soutenu l'idée de faire référence aux États, plutôt qu'aux États «membres». Le SAINT-SIÈGE a appuyé un «travail» décent plutôt que des «emplois» décents.

En ce qui concerne le fait que les États membres impliquent les Grands groupes dans les processus décisionnels liés à l'utilisation d'une économie verte (CST 35), le JAPON, appuyé par l'UE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et la SUISSE, a préféré la «transition» vers une économie verte. L'UE a ajouté un libellé invitant les Grands groupes à partager leurs expériences, la SUISSE soutenant la spécification de l'endroit où le partage d'une telle expérience devrait se produire. Le SAINT-SIÈGE a appuyé la proposition de la NOUVELLE-ZÉLANDE visant à supprimer États «membres».

C. Cadre d'action: La SUISSE a appuyé la proposition du CST visant à modifier ce sous-titre pour «Actions pour réaliser des progrès». Le G-77/CHINE a déclaré qu'il n'était pas en mesure de discuter de ce chapitre ici, réitérant sa proposition visant à déplacer le sous-chapitre entier au Chapitre V. L'UE, sans s'engager en faveur d'un paragraphe séparé, a appuyé l'idée de relier les paragraphes sur la vue d'ensemble et les outils au cadre d'action dans le Chapitre III. Le Co-président Kim a signalé qu'une grande partie de ce paragraphe avait été transférée au Chapitre V, mais que certains paragraphes demeuraient dans le Chapitre III et qu'ils devaient être examinés. La NOUVELLE-ZÉLANDE a déclaré qu'un sous-chapitre distinct pour le cadre d'action n'était pas nécessaire, et que beaucoup d'idées ont déjà été couvertes précédemment dans le Chapitre.

Concernant l'élaboration d'options politiques et de cadres réglementaires efficaces (CST 37), le SAINT-SIÈGE a proposé d'ajouter les programmes d'éducation et de sensibilisation. La SUISSE a proposé des exemples précis d'options politiques et de cadres réglementaires, y compris les instruments économiques et fiscaux, l'investissement dans l'infrastructure verte, la réforme des subventions, les marchés publics durables, la divulgation de l'information, et des partenariats volontaires entre les entreprises, la société civile et le secteur public. Les délégués ont poursuivi leurs discussions dans la soirée.

GROUPE DE TRAVAIL 2

SECTION I: PREAMBULE/MISE EN PLACE DU

CADRE GÉNÉRAL: Le GT2, présidé par le Co-président Ashe, a commencé par une discussion sur le préambule. Concernant le titre L'avenir que nous voulons, l'UE, appuyée par le JAPON et le G-77/CHINE, a proposé de conserver ce titre pour l'instant et de le revoir à la fin des négociations.

Concernant les chefs d'État et de gouvernement s'engageant à travailler ensemble (CST 1), la majorité des délégations ont proposé de modifier la référence à «d'autres représentants» par des «représentants de haut niveau». Le G-77/CHINE a proposé de remplacer la référence à la consultation de la société civile par «participation» de la société civile. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE et l'UE ont préféré la «pleine participation».

Concernant l'éradication de la pauvreté (CST 2), l'UE a proposé un texte portant sur la modification des modes de consommation et de production non durable. La SUISSE a proposé d'ajouter «la protection et l'amélioration de

l'environnement». Le G77/ CHINE a déclaré que le fait de focaliser sur le pilier environnemental est inapproprié en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté. Les ÉTATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont suggéré de remplacer «l'inégalité» avec «l'égalité des chances».

À propos des principes d'action (CST 2 quat), le G77/ CHINE a préféré ne pas mettre en exergue la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'UE, avec le LIECHTENSTEIN, a appuyé le maintien de cette référence et l'addition de «et d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme». Concernant la réaffirmation des droits de l'homme (CST 2 quat), l'UE a proposé de faire référence à la «démocratie», et le JAPON a proposé à la «sécurité humaine».

Le G77/Chine, soutenu par le SAINT-SIÈGE, a proposé de réintroduire un paragraphe du document de compilation sur les droits à l'alimentation et au développement.

Concernant la nécessité d'intégrer davantage le développement durable (CST 2 sext), le G77/CHINE a proposé une référence au principe des responsabilités communes mais différenciées, alors que les ÉTATS-UNIS, soutenus par l'UE, le JAPON, la SUISSE, la NOUVELLE-ZÉLANDE et le CANADA, se sont opposés à mettre en exergue certains Principes de Rio en particulier.

À propos du rôle de la bonne gouvernance (CST 2 quint), la primauté du droit et les institutions, l'UE a proposé de mentionner un environnement propice aux investissements. En ce qui concerne un appel aux institutions internationales et multilatérales à être plus efficace, démocratique et responsable, les ÉTATS-UNIS ont suggéré de remplacer «démocratiques» par «transparentes».

Concernant le renforcement de la coopération internationale (CST 4), le G-77/CHINE a déclaré que le CST n'a pas été équilibré, préférant ses propositions antérieures sur cette question. L'UE, appuyée par le SAINT-SIÈGE et les ÉTATS-UNIS, a proposé d'ajouter une référence à «la stabilité et la croissance économique qui profite à tous».

Au sujet de l'objectif de la conférence (CST 5), l'UE a proposé de reformuler la proposition du CST de façon à faire référence à, entre autres, la détermination à prendre des mesures pour réaliser la transition vers une économie verte, et renforcer et réformer le CIDD.

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT

POLITIQUE: A. Réaffirmation des Principes de Rio et des plans d'action antérieurs: Concernant la réaffirmation de l'engagement à se conformer à la Convention de Stockholm et aux principes de la Déclaration de Rio (CST 7), la NORVÈGE, la SUISSE, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, l'AUSTRALIE et d'autres pays, ont demandé le maintien de la référence à la conformité avec l'ensemble de ces principes.

Concernant la réaffirmation des engagements des grandes conférences (CST 8), les ÉTATS-UNIS et l'UE ont proposé d'inclure d'autres conférences. Le G77 a réservé sa position.

Concernant les trois conventions de Rio (CST 9), le JAPON, appuyé par l'AUSTRALIE, les ÉTATS-UNIS, la NOUVELLE-ZÉLANDE, la SUISSE et le CANADA, a suggéré la suppression

de «responsabilités communes mais différenciées», notant que la convention sur le climat exprime ce principe. Le G-77/CHINE a souligné l'importance de le maintenir.

À propos de l'engagement à réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international (CST 9 bis), la SUISSE a suggéré que d'autres objectifs, tels que ceux liés à l'environnement, doivent également être respectés.

B. Évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable et relever les défis nouveaux et émergents: Concernant la nécessité d'accélérer les progrès (CST 10 bis), l'UE a proposé un texte sur les nouvelles possibilités offertes par la diversification des acteurs, y compris les économies émergentes, le secteur privé et la société civile.

Au sujet de relever les défis urgents (CST 11), les ÉTATS-UNIS, contrés par le G-77/CHINE et le SAINT-SIÈGE, ont proposé d'examiner la dynamique des populations et l'accès à la santé sexuelle et reproductive comme des défis pressants. L'UE a proposé, notamment, l'accès à l'énergie. Le G-77/CHINE a appelé à l'examen de la fonte des glaciers et de l'utilisation non durable des ressources marines vivantes.

Concernant l'identification d'exemples de progrès (CST 12), les ÉTATS-UNIS, appuyés par la NOUVELLE-ZÉLANDE, ont proposé de supprimer la mention relative à la «ratification» des accords internationaux, régionaux et sous-régionaux, en déclarant que tous les accords mentionnés ne requièrent pas d'être ratifiés.

Au sujet de l'élimination des obstacles à la mise en œuvre (CST 13), le G77/CHINE a demandé le maintien du sous-paragraphe précédent sur les objectifs de l'APD, les patrons de consommation et de production non durables, et une meilleure réglementation du secteur financier. L'UE, les ÉTATS-UNIS et le CANADA ont réitéré leurs réserves sur ce texte.

Le G77/CHINE a demandé le maintien du sous-paragraphe du document de compilation sur le droit des peuples à l'autodétermination. Les ÉTATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont réaffirmé leur position selon laquelle ceci ne devrait pas figurer dans le texte. Le JAPON, soutenu par le SAINT-SIÈGE a proposé que le développement durable soit «centré sur l'humain».

C. Participation des Grands groupes: Le G-77/CHINE a soutenu la proposition de sous-titre du CST «Participation des grands groupes et autres parties prenantes». Pour ce qui est du rôle primordial des gouvernements et des organes législatifs dans la promotion du développement durable (CST pre 17), les ÉTATS-UNIS ont suggéré un texte sur la nécessité que les gouvernements surveillent et évaluent leur environnement sur une base régulière, intègrent cette information aux données sociales et économiques, et la rendre accessible aux citoyens, aux intervenants et aux décideurs.

Concernant la large participation du public au processus décisionnel (CST 17), le G-77/CHINE a proposé de faire référence à l'accès à l'information et aux procédures administratives judiciaires. La NORVÈGE, appuyée par la NOUVELLE-ZÉLANDE, a suggéré d'inclure les personnes handicapées.

Au sujet de faciliter la participation de la société civile (CST 18), les ÉTATS-UNIS, appuyés par le CANADA, ont proposé un texte sur la promotion du leadership des femmes. L'UE a proposé un libellé sur la promotion de l'égalité des sexes. En ce qui concerne les partenariats public-privé, les ÉTATS-UNIS ont proposé de remplacer «s'engage à» avec «appui».

Concernant le renforcement de l'interface science-politique (CST 20 bis), le SAINT-SIÈGE a proposé «l'interface science-politique-éthique».

DANS LES COULOIRS

Alors que les négociations reprenaient sur le document de résultat final de Rio+20 au siège de l'ONU lundi matin, de nombreux délégués ont exprimé leur panique face à l'ampleur de la tâche - comment négocier un projet de document final qui a gonflé de quelque 19 pages à l'origine, à 206 pages après les réunions de la CNUDD en mars, à 278 pages maintenant, en incluant le texte suggéré par les Co-présidents. À la surprise et la joie de certains, le Groupe de travail 2 a rapidement fait son chemin à travers le Préambule et le Chapitre sur le Renouveau de l'engagement politique.

Les discussions sur l'économie verte dans le Groupe de travail 1, cependant, ont progressé plus lentement, le débat devenant quelque peu «contentieux» lorsqu'il est question de la façon d'aborder le sous-chapitre sur le cadre d'action, et de savoir si le sous-chapitre en entier devrait être déplacé au Chapitre V, qui porte sur le cadre plus élargi d'action. Certains ont également exprimé des préoccupations à savoir que dans le Groupe de travail 1, le G-77/Chine, ne voulaient pas examiner la plupart des suggestions de texte des Co-présidents, tandis que d'autres s'affairaient déjà à intégrer leurs phrases et questions favorites dans le CST, le transformant rapidement en une version plus succincte, mais toujours encombrante du document de compilation de mars. «Nous sommes comme des mouches dans l'ambre, incapables de se libérer de nos positions et de commencer à faire des compromis», a souligné un participant.

La session de soirée venue, le CIDD était l'objet de discussions. Comme prévu, les questions très litigieuses n'ont pas été entièrement discutées. Les Co-présidents n'avaient pas proposé de texte pour les paragraphes pertinents pour le renforcement de l'ECOSOC, la transformation de la Commission sur le développement durable en un Conseil du développement durable, et la mise en place du PNUE en tant qu'institution spécialisée, demandant plutôt aux délégués comment ils souhaitaient poursuivre. Certains ont accepté l'offre de la Co-présidente de proposer une voie à suivre, prenant note que les discussions peuvent ne pas être productives dans le contexte d'un groupe élargi. Un petit pays en développement a parlé en sa propre capacité, mettant en avant sa proposition antérieure de modifier le mandat actuel du Forum ministériel mondial pour l'environnement du PNUE pour s'attaquer aux problèmes de développement durable dans une perspective plus globale. «Ne vous attendez pas de sitôt à des discussions de fond dans le groupe de travail, sans parler d'un accord, sur ces questions» a averti un participant. «Nous devrions nous concentrer sur ce qui est possible ici, et admettre que certaines questions devront être réglées lors des dernières nuits à Rio», a expliqué un négociateur chevronné.